



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
*Service de coordination de la recherche et de  
l'innovation pédagogiques et technologiques*

**LE RESEAU DE FORMATION ET DE RECHERCHE  
DU REGIME PREPARATOIRE:**

Rapport d'activité  
2008-2009

MENFP-SCRIPT

Groupe de coordination et d'innovation du « Régime préparatoire »

## **Le réseau de recherche et de formation du Régime préparatoire (RFR)**

Le réseau a pour objectif de permettre aux intervenants du Régime préparatoire de développer leur professionnalisme par des échanges de pratiques. Le postulat de base est que les praticiens sont les professionnels de la pédagogie et détiennent les ressources nécessaires pour développer leurs compétences et résoudre bon nombre des problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement. L'échange à ce propos est dès lors un levier important de développement professionnel et institutionnel.

Le RFR se veut avant tout un lieu de rencontre convivial et ouvert où chacun peut être accueilli dans ses besoins et ses préoccupations. Il a pour objectif essentiel de permettre aux enseignants de sortir de leur isolement souvent évoqué. Les thèmes abordés ne sont que des points de départ, prétextes à des échanges et de recherches plus approfondis, des rencontres plus personnalisées, des contacts plus suivis pour un mieux-être de tous, enseignants et élèves.

La méthodologie proposée permet aux intervenants du RP d'engager une réflexion sur leurs façons d'intervenir auprès de leurs élèves, sur leurs façons de communiquer et sur les relations aux autres intervenants. Ils sont invités au respect d'autrui, au sens de la responsabilité et de compétence collective, et, par un retour aux divers projets pédagogiques et de recherche commune, à la signification de l'action au service de leurs élèves.

Contact :

Casimir Pich, Educateur gradué (coordination, modération)

Marco Suman. M.Ed., Instituteur (coordination, modération et rédaction)

*(N.B. : Le document conceptuel et le bilan de l'année 2007-2008 est disponible auprès du groupe de coordination et d'innovation du Régime préparatoire)*

## **1. Ma première classe au régime préparatoire! (insertion professionnelle au Régime préparatoire)**

(23 septembre 2008 – Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle)

Cette séance du RFR du régime préparatoire permettra aux nouveaux collègues :

- de se développer de façon autonome dans leur cheminement personnel et professionnel ;
- de s'autoévaluer tout au long de leur insertion professionnelle et de dresser un autoportrait en relation avec leur pratique professionnelle (gestion de la classe, évaluation des élèves, plan de cours, etc.) ;
- de constituer un portfolio du développement professionnel continu et de rédiger un journal de bord réflexif.

Ce volet du RFR nous permettra de traiter tous les aspects qui répondent efficacement aux questions que se posent les nouveaux enseignant/e/s (et peut-être à bon nombre de collègues plus expérimentés). Qu'il s'agisse de préparer la rentrée, de gérer le comportement des élèves, d'inciter ces derniers à s'investir dans leurs apprentissages, de leur enseigner des habilités sociales, de communiquer efficacement avec les parents et de gagner leur adhésion, nous essayerons ensemble de proposer une réflexion éclairée, des conseils pertinents et des stratégies éprouvées.

Dans le cadre d'une supervision plus individuelle, nous proposons aux participant/e/s de réaliser un portfolio de développement professionnel continu. La réalisation d'un portfolio permet de préciser les objectifs à poursuivre dans leur cheminement professionnel et ainsi de s'interroger sur la pertinence de leurs choix éducatifs. De plus, il incite à approfondir la réflexion concernant la profession et se révèle une excellente occasion de faire un retour critique sur ses pratiques et de s'autoévaluer. Nous pensons que c'est un outil indispensable au développement personnel et professionnel, car il favorise l'autonomie et la réflexion, deux attitudes essentielles en milieu scolaire.

## 2. **Les fondements conceptuels et les projets du régime préparatoire**

(25 septembre 2008 – Centre de documentation pédagogique et de formation continue)

Cette séance du RFR du régime préparatoire permettra aux participant/e/s:

- de participer à une recherche commune concernant les fondements conceptuels du RP
- de s'échanger avec les intervenant/e/s du régime préparatoire du Neie Lycée
- de créer un groupe autonome du RFR
- de suivre la progression du projet pilote du LTB.

Le projet initial de 1994 déborde d'idées innovatrices. La réalité nous montre hélas, que bien des initiatives n'ont jamais vu le jour. Nous estimons qu'il est important d'étudier le projet initial pour saisir l'ampleur du travail amorcé par ses initiateurs. Nous pourrions donc, en fonction des réalités et connaissances actuelles, élaborer un nouveau document conceptuel et de réflexion qui pourrait être une référence dans le cadre d'une élaboration d'un projet pilote du régime préparatoire.

*(N.B. : Présentation PowerPoint disponible auprès du groupe de coordination et d'innovation du Régime préparatoire – Rapport en annexe)*

### 3. **Journée de réflexion sur le régime préparatoire**

(23 octobre 2008 – Lycée technique de Bonnevoie)



Quelles actions de promotion imaginer pour que le regard sur le régime préparatoire change? C'est autour de cette question que plus de 120 personnes intervenant auprès d'élèves du régime préparatoire se sont réunies l'après-midi du 23 octobre 2008 au Lycée technique de Bonnevoie. Tous les lycées qui offrent ce régime, qu'ils soient publics ou privés, étaient représentés. La rencontre a été organisée conjointement par l'équipe des chargés de direction et le groupe d'innovation et de recherche du régime préparatoire en collaboration avec le réseau Formation Recherche du SCRIPT du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Dans son discours d'ouverture, Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, a affirmé la disposition du ministère à soutenir tous les projets améliorant la prise en charge et la réussite des élèves du régime préparatoire. Pour la ministre, l'intégration sociale et professionnelle de ces jeunes reste une priorité.

Les enseignants et les intervenants sociaux se sont réunis par la suite en une dizaine de groupes afin de réfléchir à la question posée.

La mise en commun des réflexions a tout d'abord fait ressortir l'importance de collaborer avec les collègues de l'enseignement primaire, qu'ils soient

enseignants ou inspecteurs, afin de les informer du suivi des élèves qu'ils ont orientés au régime préparatoire et des résultats obtenus. De plus, il est primordial que les parents des élèves concernés soient mieux informés sur le régime préparatoire et adhèrent à l'orientation proposée afin que leur enfant soit prêt à poursuivre sa scolarité ou à entrer dans la vie active avec le maximum de chances.

La rencontre a permis aux personnes oeuvrant au régime préparatoire de se rendre compte de l'important travail qu'ils accomplissent au jour le jour au profit des élèves du régime préparatoire.

*(N.B. : Rapport en annexe – voir aussi article « Wort » du 13 novembre 2008))*

#### **4.a. Conférence : Schule ist Stätte der Personwerdung - Ganztagsschule als Lebensraum für ganzheitliche Bildung**

(18 novembre 2008 – Lycée technique de Bonnevoie)



Die Freie Katholische Bodensee-Schule St. Martin in Friedrichshafen gehört zu den ältesten "Treibhäusern der Zukunft" in Deutschland. Sie ist seit der Gründung 1971 eine Ganztagsschule in gebundener Form von der 1. bis zur 10. Klasse. Das pädagogische Konzept, der "Marchtaler Plan" basiert auf der Anthropologie von Maria Montessori. Sieben Strukturelemente rhythmisieren den Schulalltag: der Morgenkreis, die Freie Stillarbeit, der Vernetzte

Unterricht, der Fachunterricht, die Mittagsfreizeit, die Freizeiterziehung und die Handwerkserziehung. So kann die sogenannte ganzheitliche Erziehung, die den Kopf, das Herz, die Hand und den Fuß betrifft, programmatisch eingelöst werden. Auch kann eine Balance zwischen kognitiver, emotionaler und sozialer Bildung und Erziehung hergestellt werden. Die Vielfalt wird als Reichtum gesehen und kann sich bewähren. Über allem steht die Auffassung: "Gut, dass Du da bist. Auf Dich kommt es an und es lohnt sich für Dich, dass Du erwachsen wirst."

#### **4.b. Die Bodensee-Schule St.Martin - Ein Model für das "Régime préparatoire"?**

(19 novembre 2008 – Lycée technique de Bonnevoie)

Cette séance du RFR du régime préparatoire permettra aux participant/e/s :

- de participer à une recherche commune concernant les fondements conceptuels du RP
- de faire connaissance de " l'école modèle " du projet initial de 1994
- de s'échanger avec les intervenant/e/s de la Bodensee-Schule St.Martin.

La " Bodensee-Schule " de Friedrichshafen est une des plus vieilles " Treibhäuser der Zukunft " (présentée dans le documentaire de Reinhard Kahl) d'Allemagne. Le projet initial du régime préparatoire s'est largement inspiré de cette école (voir : exposé des motifs de la loi de 1994). Nous aurons donc la possibilité de faire connaissance de " l'original " et de nous échanger avec deux représentant/e/s de cette institution.

#### **4.c. Schule als lernende Institution**

(20 novembre 2008 – LCD / Annexe Mersch)

Schule als lernende Institution - Reformen "von innen" und "von unten".

Die Schule muss auch darin Vorbild sein, dass sie selbst mit dem gleichen Ernst lernt und an sich arbeitet, wie sie es den Kindern und Jugendlichen

vermitteln will. Sie muss eine sich entwickelnde Institution sein und sich zugleich treu bleiben. Ihre Arbeit ist nie "fertig", weil sie auf sich wandelnde Bedingungen und Anforderungen jeweils neu antworten muss. Ihre Qualität bemisst sich daran, was sie tut, um solche Antworten zu finden. Dazu braucht die Schule Freiraum und übernimmt Verantwortung: für Beobachtung, Kritik, Verständigung und Umsetzung der Ergebnisse in Reformarbeit. Sie muss in der Überzeugung arbeiten können, dass eine bessere Pädagogik nicht "von außen" und "von oben" verordnet, sondern jeweils neu mit dem Blick auf die Kinder und Jugendlichen "von innen" und "von unten" entwickelt werden muss.

*(N.B.: Le dossier complet « Bodensee-Schule St.Martin » est disponible auprès du groupe de coordination et d'innovation du Régime préparatoire)*

## **5. Les classes de l'enseignement modulaire du Centre pénitentiaire Luxembourg (CPL)**

(7 janvier 2009 – Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle)

Cette séance du RFR du Régime préparatoire permettra aux participant/e/s de:

- se familiariser avec le cadre légal et administratif (lois, règlements, instructions) du Régime préparatoire
- prendre connaissance des nouveaux socles de compétences du Rp
- s'informer sur la procédure d'orientation de la 9<sup>ème</sup> modulaire et de la 9<sup>ème</sup> pratique
- de s'échanger avec les représentants du ministère
- de consulter une sélection de manuels scolaires et de matériel didactique destinés au Rp.

Le service Education des Centres Pénitentiaires de Schrassig et de Givenich organise l'éducation générale et professionnelle dans les deux prisons du Luxembourg. Les chargé/e/s d'éducation du Service Education interviennent dans la section disciplinaire des mineurs du CPL. Ils/Elles essayent, chaque fois que possible, de continuer une formation scolaire entamée, tels les

modules du régime préparatoire ou l'enseignement de base primaire. Il est donc important pour ces intervenant/e/s de se tenir informé/e de la situation générale du Rp au sein des Lycées techniques.

## **6. Intégration vs. Séparation du Régime préparatoire - Quelle voie choisir?**

(13 janvier 2009 – Atert Lycée)

Cette séance du RFR du Régime préparatoire permettra aux participant/e/s:

- de participer à une recherche commune concernant les fondements conceptuels du Rp
- d'analyser les problématiques liées à l'intégration du Rp dans les structures et l'organisation du secondaire technique
- comparer deux modèles différents : La " SEGPA " du collège unique (France) vs. la " Hauptschule " (Allemagne)
- de s'échanger avec les intervenants du régime préparatoire du Atert-Lycée
- de suivre et commenter la progression du projet pilote du LTB.

Le projet initial pour le Régime préparatoire de 1994 reborde d'idées innovatrices (p.ex.le tutorat, l'équipe pédagogique, la prise en charge psychosociale de l'élève, le profil d'éducation et d'orientation de l'élève, la journée continue, etc.). La réalité nous montre hélas, que bien des initiatives n'ont jamais vu le jour. Nous estimons qu'il est important d'étudier le projet initial pour saisir l'ampleur du travail amorcé par ses initiateurs. Nous pourrions donc, en fonction des réalités et connaissances actuelles, élaborer un nouveau document conceptuel et de réflexion qui pourrait être une référence dans le cadre d'une élaboration d'un projet pilote (en cours au LTB) du Régime préparatoire.

*(N.B. : Présentation PowerPoint disponible auprès du groupe de coordination et d'innovation du Régime préparatoire)*

## 7. **Conférence : Prise en charge et orientation des élèves en difficultés d'apprentissage ou en rupture scolaire**

(5 mars 2009 – Lycée technique de Bonnevoie)



La prise en charge et l'orientation des élèves en difficultés d'apprentissage: tel était le thème d'une journée de formation organisée le 5 mars 2009 au Lycée technique de Bonnevoie. Plus de 200 enseignants et autres intervenants se sont échangés sur les possibilités d'améliorer la prise en charge des élèves menacés d'exclusion scolaire.

La journée s'est inscrite dans le cadre d'une réflexion commune que le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a lancée il y a plus d'un an pour élaborer, avec tous les acteurs concernés, des mesures qui permettront une meilleure intégration sociale et professionnelle des élèves en difficultés.

Les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage fréquentent en grande partie le régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique. Ce régime accueille les jeunes à partir de douze ans. Les situations d'apprentissage y sont adaptées à l'élève pour qu'il puisse mettre en valeur son potentiel, découvrir ses ressources, développer ses compétences cognitives et sociales.

Le régime préparatoire est loin d'être une impasse. De nombreux élèves réussissent à intégrer une classe du cycle inférieur (8e polyvalente ou 9e pratique) ou une voie de formation professionnelle (CCM / CITP /CATP). Par la suite, ils pourront passer le brevet de maîtrise ou suivre une formation pour adultes; ils auront même la possibilité d'obtenir un diplôme de technicien voire un diplôme de fin d'études secondaires techniques.

*(N.B. : Présentation PowerPoint disponible auprès du groupe de coordination et d'innovation du Régime préparatoire – voir aussi article « Wort » du 11 avril 2009)*

## **8. Un enseignement adapté à des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables (SEGPA)**

(10 mars 2009 – Neie Lycée)

La SEGPA est un lieu pédagogique adapté pour les élèves des collèges de France présentant des difficultés scolaires graves et durables. L'admission en SEGPA est proposée par la Commission Départementale d'Orientation (présidée par l'Inspecteur d'Académie) sur proposition de l'établissement scolaire ou des parents.

La SEGPA est organisée en sections d'environ 16 élèves et permet la mise en œuvre de parcours individualisés durant les trois cycles du collège, avec la perspective d'une formation professionnelle. Ils y suivent un enseignement de type général (de la 6e à la 3e), ainsi qu'un enseignement professionnel (feronnerie, fleuriste, couture,...) ou pré-professionnel (métiers du bâtiment, métiers de l'alimentation, ...) à partir de la classe de 4e. En fin de 3e, ils passent le Certificat de formation générale (CFG). Ils peuvent poursuivre leurs études pour obtenir un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), soit dans un Lycée Professionnel soit par la voie de l'alternance avec un contrat d'apprentissage.

La population cible des classes SEGPA est comparable aux élèves du rp. L'aménagement des salles de classe à été adapté aux besoins spécifiques

des élèves. Les salles de classes « classiques » sont adjacentes aux ateliers polyvalents (du type « propédeutique »). Une importance accrue est accordée aux activités pratiques en ateliers (en lien avec l'enseignement « théorique ») ainsi qu'aux stages en entreprise (d'une durée atteignant les 3 semaines).

Du point de vue méthodologique et didactique, il est à noter que les intervenants valorisent une pédagogie « différenciée » et « individualisée ». Ils ont élaboré du matériel didactique et des programmes « à la carte » pour leurs élèves. De plus, des projet interdisciplinarités viennent s'ajouter au dispositif pédagogique.

Cette séance du RFR du Régime préparatoire permettra aux participant/e/s de:

- de découvrir à travers le fonctionnement d'une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) une autre manière de prendre en charge l'élève en grandes difficultés
- avoir une approche de la différenciation pédagogique et de dispositifs de remédiation
- rendre l'élève acteur de la construction de son projet personnel de formation
- échanger sur des pratiques pédagogiques.

*(N.B. : Présentation PowerPoint disponible auprès du groupe de coordination et d'innovation du Régime préparatoire)*

## 9. Préparation des élèves à l'orientation et organisation de leurs stages d'observation professionnelle

(21 avril 2009 – Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle)

Cette séance du RFR du Régime préparatoire permettra aux participant/e/s de:

- découvrir et échanger sur les différentes procédures mises en place au sein des lycées techniques afin de bien préparer les élèves à leur futur orientation scolaire ou professionnelle
- définir dans la mesure du possible une démarche commune auprès des employeurs (patrons de stage)
- harmoniser les documents administratifs de correspondances avec les patrons d'entreprise
- établir des dates de stages en commun afin que tous les élèves ne se trouvent pas en même temps et dans un même secteur en stage.

*(N.B. : Présentation PowerPoint disponible auprès du groupe de coordination et d'innovation du Régime préparatoire – rapport en annexe)*

## 10. A la découverte du fonctionnement du Régime préparatoire du « Neie Lycée » !

(30 juin 2009 – Neie Lycée)

### LE REGIME PREPARATOIRE DU NEIE LYCEE Généralités

Le « Neie Lycée » existe depuis la rentrée 2005/2006. Il s'agit d'un lycée à plein temps dans le sens qu'élèves et enseignants effectuent la plus grande partie de leur travail sur place. La journée des élèves comprend trois cours de 100 minutes, un repas pris en commun, des activités complémentaires et des études individuelles et collectives. Chaque élève bénéficie de l'accompagnement individuel par un enseignant-tuteur, chargé de soutenir la bonne progression de l'élève, de l'assister dans son orientation et d'assurer le contact avec les parents. L'encadrement accru des élèves fait suite aux

exigences élevées de rigueur et de discipline dans un lycée défini comme lieu de travail et de vie.

L'enseignement couvre les classes du cycle d'orientation de l'enseignement secondaire, de l'enseignement secondaire technique, ainsi que du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique. Plusieurs classes d'un niveau donné mais de différents régimes sont placées sous la responsabilité d'une équipe pédagogique qui regroupe tous les enseignants et éducateurs diplômés de ces trois classes. La coopération étroite entre les membres d'une équipe garantit, grâce notamment aux réunions hebdomadaires, des actions pédagogiques cohérentes et coordonnées.

### **Le régime préparatoire du NL**

L'intégration des élèves du rp dans l'organisation journalière et dans la communauté du lycée peut être considérée comme un atout majeur du NL. Il faut aussi noter que l'élève du rp ne suit pas l'enseignement modulaire traditionnel au nouveau lycée : les branches disciplinaires ne sont pas subdivisées en modules. Les branches interdisciplinaires sont traitées par des projets à thème et une grande partie des efforts pédagogiques sont dédiés au perfectionnement de l'élève, à la coopération et aux études dirigées. Le repérage des difficultés d'apprentissage se fait très tôt grâce à la coopération continue entre l'élève et les membres de l'équipe pédagogique pendant les cours. Cette remédiation est complétée par l'étude et la disponibilité des enseignants. Une importance particulière est accordée à l'orientation professionnelle. Plusieurs stages encadrés par les enseignants-tuteur et par une équipe d'organisation sont organisés en fin de cycle. De nombreuses sorties et visites minutieusement préparées au préalable soutiennent le processus de l'orientation.

Les différences par rapport à l'enseignement traditionnel (méthodes centrées sur des contenus, des manuels,...) se situent notamment au niveau de l'apprentissage de la discipline et de l'autodiscipline au sens large moyennant l'encadrement rapproché, le tutorat individuel, les études et les recherches à

l'école, les cours de 100 minutes, l'alternance des cours et des études, l'évaluation au service de l'apprentissage, les activités complémentaires, les structures participatives et la collaboration accrue avec les parents. Même si le NL ne se veut pas « dogmatique », ceci peut être défini comme une méthode pédagogique du type « participatif ».

Ce type de méthode se présente, à l'heure actuelle, comme une excellente avenue pour responsabiliser les élèves et pour tenir compte des différences et difficultés de plus en plus nombreuses dans les classes du rp. Ce concept s'articule autour de plusieurs axes fondamentaux : le climat organisationnel (journée continue, intégration, participation, tutorat, relations, discipline, ...), le contenu organisationnel (horaires, programmes, démarches, procédures, activités complémentaires, ...) la gestion des apprentissages (méthodes, évaluation, stratégies d'apprentissage, réinvestissement, transfert, ...) et l'organisation de la classe (lieu de vie, aménagement, gestion du temps, utilisation des moyens, ...).

Cette séance du RFR du Régime préparatoire permettra aux participants :

- de s'échanger avec les intervenants du RP du Neie Lycée;
- de se familiariser avec le fonctionnement Neie Lycée ;
- de s'initier aux pédagogies du type « participatif » ou « intégratif »;
- de découvrir un « Modulaire » sans modules.

## **11. Comment intervenir auprès des jeunes en détresse ? ( Le Centre socio-éducatif de l'Etat et le Service Education des Centres Pénitentiaires)**

(2 juillet 2009 – Centre socio-éducatif de l'Etat de Dreiborn)

Aux termes de la loi du 16 juin 2004, le centre socio-éducatif de l'Etat (Dreiborn-Schrassig) est obligé d'accueillir les mineurs qui lui sont confiés par décision des autorités judiciaires pour une durée indéterminée et en règle générale jusqu'à l'âge de 18 ans accomplis. Si les pensionnaires le désirent, l'action du centre peut être continuée au-delà de cette limite d'âge. Par rapport à ses pensionnaires, le centre est chargé des missions d'accueil

socio-éducatif, d'assistance thérapeutique, d'enseignement socio-éducatif, de préservation et de garde

Le service Enseignement et Formation des Centres Pénitentiaires de Schrassig et de Givenich organise l'éducation générale et professionnelle dans les deux prisons du Luxembourg. Les chargés d'éducation du Service Education interviennent dans la section disciplinaire des mineurs du CPL. Ils essayent, chaque fois que possible, de continuer une formation scolaire entamée, tels les modules du régime préparatoire ou l'enseignement de base primaire.

Les discussions seront axées autour de la situation des jeunes en détresse au Luxembourg et de la vie de ces jeunes en institution « semi-ouverte » (CSEE) ou « fermée » (CPL). De plus, la problématique des élèves dont la scolarité n'est pas la priorité sera abordée lors des échanges.

Cette séance du RFR du Régime préparatoire permettra aux participants :

- d'échanger sur les difficultés de la prise en charge des jeunes en détresse ;
- d'échanger avec les intervenants du CSEE et du SEF ;
- de se familiariser avec le fonctionnement du CSEE et du SEF ;
- de découvrir le cadre institutionnel du domaine de «l'enfance en détresse » au Luxembourg;
- de participer à une étude de cas d'une jeune du centre.

# **ANNEXES**

## RESEAU DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU REGIME PREPARATOIRE

Séance « fondements conceptuels du régime préparatoire »  
Constitution du groupe de travail  
(24 septembre 2008)

**Régimes préparatoires représentés :** Lycée technique d'Esch, Lycée technique Nic Bieber, Lycée du Nord, Nordstad-Lycée.

Résolutions: Il est créé un groupe de travail, nommé « groupe conceptuel » du RFR . Tout intervenant du rp (ou autre) est invité à se joindre au groupe.

Objectifs : L'objectif principal est de permettre aux intervenants de participer à une recherche commune concernant les fondements conceptuels du rp. Ce groupe pourra élaborer des propositions touchant tous les domaines du régime préparatoire. De plus, les membres de groupe seront les « amis critiques » du projet « Ganzdagschoul » du rp du LTB.

Questions ou thèmes de réflexion:

- Quelles sont les idées et innovations du projet initial qui méritent d'être repris en considération ?
- Quelle est la place du « régime préparatoire » dans le système scolaire luxembourgeois ? Quel est le rôle de cette institution dans la société luxembourgeoise ?
- Est-ce que les objectifs du rp sont toujours d'actualité ? Faut-il changer de cap ?
- Quelles sont les transformations (au niveau méthodologique, organisationnel,...) à mettre en place ? Quel sont les forces du rp ? Comment valoriser le travail du rp ?
- Quel est le rôle et la mission de l'intervenant au rp ? Est-il suffisamment formé ? etc.

Point de départ : Exposé des motifs de la loi du 3 juin 1994 portant création du « régime préparatoire » !

Pour le Groupe de coordination et d'innovation du « Régime préparatoire »  
Marco Suman

## Journée de réflexion du Régime préparatoire de l'Enseignement secondaire technique du 23 octobre 2008

Lycée technique de Bonnevoie

Partenaires de cette journée :

- Les chargés de direction du régime préparatoire
- Le département ES/EST du MENFP
- Le RFR du SCRIPT

Lors de la journée du 23 octobre, les intervenants du Régime préparatoire ont eu l'occasion de s'échanger et de refléter sur des thèmes liés à l'image de cet ordre d'enseignement. La question principale, « **quelles actions de promotions pouvons-nous imaginer pour que le regard sur le Régime préparatoire change** », a été abordée dans 10 groupes de travail (120 participants) mis en place pour cette occasion. Il en ressort plusieurs publics cibles :

- La communication et la collaboration étroites avec les **enseignants et inspecteurs** de l'enseignement primaire sont primordiaux pour le passage des élèves d'un ordre à l'autre.
- Il faut fournir un travail d'information auprès des **parents d'élèves** concernant les objectifs, l'organisation, les méthodes de travail et surtout les débouchés du Régime préparatoire.
- Il ne faut pas oublier de sensibiliser les **autres intervenants** des lycées et lycées techniques pour faciliter l'intégration des élèves et des intervenants du Régime préparatoire au sein de leurs lycées.
- Une campagne à l'adresse du **monde du travail** semble être de plus en plus urgente. Les chiffres de l'ADEM publiés récemment sont très préoccupants.

Plusieurs pistes de travail ou actions à mettre en place ont été proposées par les participants des groupes de travail :

- Élaborer et initier une campagne d'information sur le régime préparatoire visant les différents publics cibles moyennant différents médias (presse écrite, programmes radio et télévisés, brochures d'information, etc.)
- Mettre en place un groupe représentatif « Campagne du Rp » qui pourra régulièrement rencontrer les parents d'élèves et les différents acteurs du terrain.
- Organiser régulièrement une « journée » (pédagogique, thématique, etc.) du Régime préparatoire.
- Revoir la procédure de transition d'un élève de l'enseignement fondamental (ou autres) vers le régime préparatoire. Inclure un intervenant du Rp dans le processus.

- Documenter et présenter le parcours scolaire et professionnel des anciens élèves qui ont « réussi » aux élèves actuels et aux intervenants.
- Extérioriser les travaux des élèves : Organiser régulièrement des expositions des travaux d'élèves (ed. art., ateliers, options,...) dans les lycées.
- Décloisonner les établissements (annexes ou autres). Il faut intégrer les élèves du Rp dans les bâtiments des lycées et en finir avec les infrastructures « provisoires ».

Les autres questions resp. thématiques qui ont été soulevées lors de la rencontre :

- Il est peut-être temps de repenser la place, les objectifs et/ou l'utilité du régime préparatoire dans le système scolaire luxembourgeois resp. dans la société luxembourgeoise.
- Il faut élaborer un profil professionnel de l'enseignant du Rp. La formation initiale n'est pas adéquate et la formation continue ne cible que rarement les besoins des acteurs du terrain.
- Peut-on enfin décrire un « fil conducteur » pour le fonctionnement du Rp tout en respectant les besoins régionaux?
- Comment peut-on redéfinir les programmes et les alignements vis-à-vis du cycle inférieur de l'EST ?
- Quel rôle et mode de fonctionnement peut-on donner au tutorat avec les élèves ?
- Dans quelle mesure peut-on collaborer avec les unités de recherche et le programme de formation des enseignants de l'Université du Luxembourg ?

N.B. : Il est rappelé aux participants de la journée, qu'il existe un groupe de travail du RFR qui se penche sur certains des points qui ont été abordés lors des discussions. De plus, le RFR peut être le moyen de coordonner et d'initier la campagne de « valorisation » du Rp. Les intéressés sont invités à contacter les coordinateurs du RFR.

Pour le Groupe de coordination et d'innovation du « Régime préparatoire »  
Marco Suman

Rapport de la journée de formation du 21 avril 2009 :  
 \*Préparation de nos élèves à l'orientation et organisation  
 de leurs stages d'observation professionnelle

Intervenants : Marie-Paule Muller du LTE (annexe Wobrecken)  
 et Désirée Friden du NL

1<sup>ère</sup> Partie :

Présentation par Désirée de ce qui est fait au NL afin de préparer au mieux les élèves à choisir leur orientation.

Différents points abordés lors de la discussion :

- on retrouve à peu près les mêmes choses dans les autres lycées sauf qu'elles sont mises en place également en lien avec d'autres collègues (ALJ, SPOS, ADEM, BITZ,ETC..).
- au NL, il existe un groupe Orientation, se réunissant une fois par semaine, composé d'un représentant de chaque équipe pédagogique et du SPOS.
- il est rappelé que le NL a plus de moyen que les autres lycée en général...ce qui n'est pas faut....
- Information des parents sur les procédures d'orientation de leur enfant car pour certains c'est vraiment compliqué

2<sup>ème</sup> Partie :

Présentation par Marie-Paule de l'organisation des stages au sein de son Lycée.

Différents points abordés lors de la discussion :

- l'importance du stage pour l'élève afin qu'il puisse trouver sa voie professionnelle et pour certains d'accéder à un apprentissage
- importance du contact avec les patrons d'entreprise accueillant les élèves en stage
- il faut valoriser et faire reconnaître le travail d'organisation mise en place et le bon déroulement de la très grande majorité des stages
- les bilans de stage, dans la mesure du possible, ne soit pas simplement envoyé et rempli par les patrons mais fassent l'objet d'une discussion et d'une concertation entre tous ( l'employeur, le tuteur et l'élève )
- ou alors l'élève s'évalue lui-même, le patron fait sa propre évaluation du stage puis discussion sur les différences et similitudes
- le régent est responsable des stages et il est chargé de faire le lien avec les parents

En conclusion :

- un grand travail est fait au sein des lycées techniques pour préparer au mieux l'orientation des élèves et l'organisation des stages y joue une grande importance sans être reconnu à sa juste valeur.
- Chacun des aspects (courrier au patron, info parents, bilan de stage, convention, rôle du tuteur et régent, etc..) concernant la préparation à l'orientation et l'organisation des stages nécessiterait à lui seul une après-midi de discussion.

Ci-joint la liste des présents que vous pouvez contacter individuellement pour infos supplémentaires et des échanges de documents :  
(sur demande auprès du groupe)

Sincères salutations

Casimir Pich

## **Papier stratégique : Améliorer la prise en charge des élèves du régime préparatoire**

### **Stratégie de Lisbonne: La cohésion sociale**

Au niveau européen, la stratégie de Lisbonne est à l'origine de certains axes prioritaires pour le développement de la compétitivité dans les différents États-membres. Ces axes sont destinés à accroître les potentialités des États-membres afin de développer l'espace économique mondial le plus performant au sein de l'Union européenne. Dans ce cadre, une des mesures prioritaires constitue le renforcement de la cohésion sociale et la lutte contre l'exclusion. Dans ce contexte, un rôle primordial revient à l'éducation en vue du développement d'une meilleure qualification des jeunes entrant sur le marché du travail.

Le MENFP a fait sien ce développement en instaurant un groupe de travail pluridisciplinaire "Équité scolaire" visant à définir certaines priorités dans l'amélioration de la qualification des jeunes et de la lutte contre l'exclusion en particulier.

Les rapports PISA 1 et PISA 2 ont montré certaines faiblesses du système éducatif luxembourgeois dont notamment la grande sélectivité et les résultats désastreux pour les élèves du régime préparatoire (RP) de l'enseignement secondaire technique (EST). En effet, le système scolaire luxembourgeois prévoit – après les cycles de l'enseignement fondamental - la séparation des élèves vers des cursus d'un enseignement secondaire classique ainsi que d'un enseignement technique. Au sein de cet enseignement technique une sélection plus fine est opérée avec la création d'un enseignement préparatoire pour les élèves qui ne suffisent pas aux exigences minimales des socles de compétences de la fin de l'enseignement fondamental.

### **Loi de 1994 : Intégrer les élèves du régime préparatoire dans l'EST**

Avec la loi du 3 juin 1994 « portant création du régime préparatoire », l'enseignement complémentaire (créé en 1963) sous tutelle des communes a été aboli. Cet enseignement complémentaire était devenu un enseignement « sans avenir » car il ne présentait plus de perspectives de qualification professionnelle à ses élèves. Le « complémentaire » avait ainsi évolué vers un enseignement résiduel, sans finalité propre, regroupant des populations d'élèves à risque très hétérogènes. La nécessité d'ouvrir de nouvelles perspectives aux élèves en difficultés graves et durables moyennant un nouveau type d'enseignement a encouragé les décideurs politiques et pédagogiques à entreprendre une réforme en profondeur.

La création du régime préparatoire et son intégration dans les structures de l'enseignement secondaire technique s'inscrivent subséquemment dans le cadre d'une politique éducative orientée vers une plus grande qualification professionnelle des jeunes. Le passage par le « modulaire » devait faciliter l'accès des élèves aux classes du cycle inférieur de 8e polyvalente ou de 9e

pratique ou l'entrée dans une voie de formation professionnelle du type CCM / CITP.

Mais des études internes du MENFP ont montré que les élèves qui fréquentent le régime préparatoire sont toujours particulièrement à risque quant à un manque de qualification et/ou à un décrochage scolaire. Ces facteurs constituent la cause principale pour la non-intégration au marché du travail. D'autres recherches ont montré des faits bien aussi alarmants: Ces élèves se retrouvent très souvent au bas de l'échelle, qu'il s'agisse du sentiment de bien-être, de l'estime de soi, de la santé physique ou d'autres indicateurs connexes aux résultats scolaires.

C'est ainsi que le MENFP a décidé de déclarer comme prioritaire le développement de mesures visant à soutenir ces élèves. Une cellule de travail multidisciplinaire (1 poste au sein du département ES/EST, 2 demi-postes au SCRIPT) a été créée au MENFP. Cette cellule, dénommée "groupe de coordination du Régime préparatoire", s'est donné comme objectif de poursuivre la mise en pratique des grands axes définis par la loi de 1994. Ces axes avaient comme objectifs :

- *d'accentuer la fonction qualificative de l'école en facilitant le passage vers les voies de formation de type professionnel (...),*
- *d'améliorer les possibilités de formation des élèves, notamment en ce qui concerne les élèves en situation d'échec scolaire (...),*
- *de renforcer la collaboration pédagogique entre les enseignements au sein d'une même structure,*
- *de valoriser l'image de marque du régime préparatoire*  
(Exposé des motifs de la loi du 3 juin 1994 portant création du régime préparatoire).

Ces objectifs ne sont toujours que partiellement atteints notamment du fait que certaines mesures prévues n'ont pas ou peu été mis en pratique. Le groupe de coordination s'est donné les objectifs suivants:

- Améliorer le fonctionnement interne du RP,
- accompagner les chargés de direction et les enseignants dans des démarches de projets et de formation continue,
- poursuivre l'intégration définitive de toutes les classes dans les lycées d'attache,
- entamer une réflexion approfondie sur l'aspect institutionnel et le mode de fonctionnement du RP,
- améliorer la collaboration avec d'autres intervenants externes: Action locale pour jeunes (ALJ), Éducation différenciée (EDIFF), Centre de psychologie et d'orientation scolaire (CPOS), École de la 2e chance et autres.

Si certains de ces objectifs visent l'amélioration de l'immédiat du fonctionnement du RP, d'autres visent une réflexion critique à long terme. En effet, la plupart des effets néfastes constatés auprès de ces élèves sont une suite de la ségrégation opérée à la fin de la scolarité fondamentale. Même si à l'heure actuelle une intégration des élèves du RP dans les classes de

l'enseignement secondaire technique n'est ni politiquement majoritaire, ni souhaitée par la majorité des intervenants de l'EST, elle constitue vraisemblablement la mesure la plus appropriée pour aider les jeunes du RP à éviter la marginalisation et – de ce fait – une vraie mesure de cohésion sociale.

### **Le réseau de formation et de recherche (RFR)**

Afin de répondre aux objectifs, la création d'un réseau de formation et de recherche a été une des premières mesures. Le réseau a pour objectif de permettre aux intervenants du Régime préparatoire de développer leur professionnalisme par des échanges de pratiques. Le postulat de base est que les praticiens sont les professionnels de la pédagogie et détiennent les ressources nécessaires pour développer leurs compétences et résoudre bon nombre des problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement. L'échange à ce propos est dès lors un levier important de développement professionnel et institutionnel.

Le RFR se veut avant tout un lieu de rencontre convivial et ouvert où chacun peut être accueilli dans ses besoins et ses préoccupations. Il a pour objectif essentiel de permettre aux enseignants de sortir de leur isolement souvent évoqué. Les thèmes abordés ne sont que des points de départ, prétextes à des échanges et de recherches plus approfondis, des rencontres plus personnalisées, des contacts plus suivis pour un mieux-être de tous, enseignants et élèves.

La méthodologie proposée permet aux intervenants du RP d'engager une réflexion sur leurs façons d'intervenir auprès de leurs élèves, sur leurs façons de communiquer et sur les relations aux autres intervenants. Ils sont invités au respect d'autrui, au sens de la responsabilité et de compétence collective, et, par un retour aux divers projets pédagogiques et de recherche commune, à la signification de l'action au service de leurs élèves.

### **Autres actions mises en œuvre :**

Sur le plan pédagogique la reformulation de contenus des différentes branches d'enseignement, la recherche sur un matériel didactique adéquat ainsi que la définition de socles de compétences est poursuivie ou accompagnée. Des projets plus larges dont l'élaboration d'un projet pilote en vue de la définition d'une école à journée continue sont élaborés. Ce projet prévoit une grille horaire ainsi qu'une forme et des contenus d'enseignement plus adaptés au public du Régime préparatoire.

En dehors du cadre strict des branches d'enseignement, des mesures éducatives plus spécifiques ont été prises, notamment dans les domaines de l'éducation à la santé, de l'éducation sexuelle et de l'éducation à la culture.

Une campagne nationale d'information a été lancée en vue d'améliorer l'image ternie du Régime préparatoire. Cette campagne vise entre autre l'information sur les quelques 51% des élèves du RP qui réussissent

l'intégration dans le cycle inférieur de l'EST ou dans une formation professionnelle.

Des conférences sur des thèmes d'actualité sont organisées. Citons en exemples la présentation d'une école pionnière dans l'élaboration de concepts de pédagogie active ou l'intervention de plusieurs intervenants extérieurs sur l'orientation des élèves ayant terminé le RP et ne pouvant poursuivre dans les voies pédagogiques classiques de l'EST.

Le groupe de coordination s'est donné comme autre mission d'élaborer des mesures sur différents plans pour les élèves qui au sein même du Régime préparatoire se trouvent en grandes difficultés. Ces mesures concerneront aussi bien des aspects pédagogiques et didactiques que la collaboration avec les services de psychologie et d'orientation scolaire (SPOS) et l'éducation différenciée (EDIFF).

### **Intégration professionnelle: Estime de soi et compétences sociales**

Après un an et demi de mise en chantier de ces nouvelles mesures, il est peut-être trop tôt pour en tirer des conclusions significatives. Les échos parmi les intervenants dans les lycées sont majoritairement encourageants. À ce stade, certaines pistes semblent toutefois prioritaires. L'intégration physique de tous les élèves du RP traîne depuis 15 ans; de nombreux élèves se trouvent toujours dans leur "ghetto" du temps de l'enseignement complémentaire. Il faudra persévérer dans la volonté d'intégration. Mais l'intégration physique ne résoudra pas tous les problèmes.

Le développement des compétences nécessaires à une meilleure intégration professionnelle des jeunes du préparatoire passe par une image personnelle et une intégration sociale améliorée. La reformulation des contenus didactiques en termes de compétences, l'intégration de nouvelles formes d'enseignement comme l'éducation à la culture, la mise en place de plages horaires aménagées dans le cadre d'une journée continue, l'information des intervenants de l'enseignement fondamental ou une collaboration améliorée avec les patrons d'entreprise constituent une panoplie d'instruments visant un but commun: L'amélioration des compétences personnelles, sociales et scolaires des élèves du régime préparatoire en vue d'une meilleure intégration dans la société et dans le monde du travail.

Pour le Groupe de coordination et d'innovation du « Régime préparatoire »

Georges Paulus & Marco Suman

## **L'enseignement modulaire du Régime préparatoire :**

***Définition :** Découpage et présentation d'informations réparties (ou programme) en un certain nombre d'unités (capitalisables) ou parties, appelées modules et qui forme un tout autonome. Méthode magistrocentrée (contenu, programme), individualisée (rythme) et essentiellement médiatisée (manuels, fiches de travail).*

Les objectifs principaux de la « modularisation » des matières principales (mathématiques, français et allemand) du Régime préparatoire étaient de briser le découpage classique en années scolaires de l'enseignement complémentaire qui comportaient les désavantages suivants :

- une répartition des élèves en classes selon l'âge, comportant un cycle annuel, avec une réussite ou un redoublement de toute l'année scolaires;
- une pédagogie d'enseignement frontale, essayant de faire passer le même message dans un même temps et un même lieu à tous les élèves;
- un manque de coordination entre les classes de même niveau ou de niveau différent.

L'idée directrice était de permettre à l'adolescent de progresser selon ses progrès et affinités en valorisant ses points forts et en développant son autonomie.

L'enseignement modulaire

L'enseignement modulaire (dérivé du « mastery learning » selon Bloom) est constitué d'un ensemble de modules qui, réunis, forment un tout. Ce tout peut aussi bien correspondre à une partie d'un cours qu'à un cours entier. Quatre éléments sont essentiels à chaque module: un pré-test (Rp : Le pré-test n'est plus appliqué), des objectifs à atteindre, des activités d'apprentissage et un post-test (Rp : le post-test est souvent découpé en plusieurs épreuves). Le pré-test sert à évaluer le niveau de connaissance reliées au contenu du

module. Selon les résultats obtenus, l'apprenant réalise les activités d'apprentissage et se présente au post-test lorsqu'il croit maîtriser le contenu (Rp : Tous les élèves se présentent au test à la même date).

Le post-test est équivalent au pré-test ; la différence entre les résultats obtenus lors du pré-test correspond au gain d'apprentissage. Si le seuil de réussite est atteint (60%-80% selon les modèles – 50 % au Rp), l'apprenant peut entreprendre l'étude d'un nouveau module. Dans le cas contraire, il doit reprendre le module (Rp : le redoublement du module ne se fait que dans des cas exceptionnels).

Selon plusieurs modèles, la présentation physique d'un module comprend généralement les parties suivantes :

- le titre ou le sujet ;
- le pré-test ;
- l'objectif général ;
- les objectifs spécifiques ;
- le contenu et les activités d'apprentissage ;
- le post-test ;
- la clé de correction des activités d'apprentissage.

Le modèle luxembourgeois préconise les éléments suivants :

- un tableau synoptique indiquant la position du module dans la progression formative ;
- le sommaire du programme de formation du module ;
- le contenu technique proprement dit, une synthèse des acquisitions atteintes en fin de module et exprimées en termes fonctionnels ;
- la durée de parcours normale du module ;
- les prérequis nécessaires (module d'antériorité, pré-test) ;
- la population-cible ;
- la validation prévue en cas de réussite du module: attestation, certificat, unité capitalisable ;

- l'organisation pédagogique indiquant les méthodes pédagogiques proposées, le suivi, l'évaluation, les procédés de remédiation ;
- le matériel de référence et annexe.

L'élaboration des modules constitue l'essentiel de cette formule pédagogique. Les concepteurs de ces modules doivent bien circonscrire la partie de matière à structurer, définir clairement les objectifs et présenter le contenu de façon à ce qu'il corresponde au niveau des élèves concernés. Ces modules doivent faire l'objet d'une mise à l'essai et être remis à jour périodiquement.

#### Avantages attendues

L'enseignement modulaire devrait :

- permettre l'individualisation de l'enseignement ;
- impliquer directement l'apprenant dans son apprentissage ;
- respecter le rythme d'apprentissage de chacun ;
- permettre la vérification de l'atteinte des objectifs établis par une évaluation formative fréquente.

Limites :

L'enseignement modulaire :

- est assez coûteux et fastidieux à produire. Pour organiser des modules (classes de 12 à 15 élèves) dans les matières principales (9 modules), il faut avoir un minimum de 120 à 150 élèves (le nombre minimal est atteint dans 7 des 19 lycées à Régime préparatoire).
- se focalise exclusivement sur les objectifs. En mettant l'accent sur les contenus des programmes, la réalité complexe de la construction du savoir auprès des apprenants est ignorée.
- démotive les apprenants qui ont besoin d'un contact stable avec un groupe-classe et avec une équipe pédagogique ;

- reste limité dans la pratique journalière dans les Rp. La méthode est plus riche en théorie qu'en pratique (une pédagogie d'enseignement frontale est toujours le plus souvent utilisée dans les classes à enseignement modulaire).

Pour le Groupe de coordination et d'innovation du « Régime préparatoire »

Marco Suman

Erziehungsministerium und Problemschüler

# Lernschwierigkeiten angehen

Der Kampf, um jungen Menschen eine Existenzgrundlage zu ermöglichen

VON ROLAND HOUTSCH

**Ein junger Mensch ohne schulischen Abschluss kommt die Gesellschaft teuer zu stehen. Er wird es im wechselnden wirtschaftlichen Umfeld in Zukunft immer schwerer haben, sich eine Existenz aufzubauen, und wird fast unausweichlich zum Sozialfall. Das schulische Scheitern trifft zudem oft die Schwächsten, deren Familien teilweise bereits auf soziale Unterstützung angewiesen sind.**

Den „Elèves en difficulté“, wie die offizielle Bezeichnung heißt, gilt also besondere Aufmerksamkeit. Gelingt es, ihnen eine schulische Qualifikation zu ermöglichen, ist das auch eine Entspannung für den Arbeitsmarkt, wo Qualifikation gefragt denn je ist.

Mit Ministerin Mady Delvaux und den Ministeriumsverantwortlichen verschiedener Projekte, Marco Suman, Georges Paulus, Casimir Pich, Carlo Welfring und Marc Barthelmy, versuchten wir in einer Gesprächsrunde, die vielfältigen Ansätze für ebenso vielfältige Probleme anzugehen. Betroffen sind drei Kategorien von Schülern: Abbrecher, Schüler mit einem Handicap und die „Primo-arrivants“, Kinder aus der Immigration mit einem anderen sprachlichen Hintergrund als in Luxemburg. Als Abbrecher gilt, wer mit 24 Jahren noch kein Schuldiplom vorzuweisen hat.

Trotz punktueller Erfolge im „Régime préparatoire modulaire“ ist die Arbeit frustrierend, so die Ministerin: „Es bleibt einfach ein harter Kern von Kindern, die sich allen Maßnahmen entziehen und einfach zu Hause bleiben. Die sind einfach von der Schule völlig demotiviert. Trotzdem haben wir die Zahl der Abbrecher von 2 000 auf

1 200 reduziert. Bei Kindern mit Lernschwächen oder Handicap sind wir an internationale Konventionen gebunden. Andererseits stoßen wir auf dem Arbeitsmarkt an Grenzen. Jugendliche mit Sozial- oder Kompetenzdefiziten werden es immer schwerer haben. Ich bin aber auch fest überzeugt, dass wir den Eltern der betroffenen Kinder die Wahl zwischen der öffentlichen und einer Spezial- schule lassen müssen.“

## Vielfältige Ursachen und Ansatzpunkte

Die Profile der Schüler mit Schwierigkeiten könnten unterschiedlicher nicht sein. Angefangen mit der Früherkennung: Werden die Schwierigkeiten erst spät wahrgenommen, ist Hilfe schwieriger. Aber auffällig werden Probleme auch im ganzen Altersspektrum der Schulkinder. Hilfe muss also in der Vor- und Grundschule, aber auch in der Sekundarschule möglich sein – auch weil viele Luxemburger inzwischen ausländische Sekundarschulen besuchen.

Ebenso vielfältig wie die Profile der betroffenen Kinder sind die Ursachen der Lernschwierigkeiten. So gibt es Krankheiten (Dyslexie oder ADHS etwa), mit denen die Schule sich noch schwer tut. Das soziale Umfeld des Schülers ist ebenso oft der Grund für die Schwierigkeiten. Immer schwerer wiegen Verhaltensstörungen und Aggressionen. Um jedem Gelehrtenstreit aus dem Weg zu gehen, ist der Ministeriumsansatz radikal und versucht, pragmatisch bei Problemen zu helfen: „Wir sollten nicht versuchen, zu analysieren, warum die Kinder so sind. Wir müssen ihnen einfach Instrumente

an die Hand geben, um ihnen eine Ausbildung zu ermöglichen, und sie nicht diskriminieren.“

So könnten Dyslexiker auf einen so genannten „Spellchecker“ zurückgreifen, um ihre Rechtschreibung zu prüfen. Das neue Grundschulgesetz trägt solchen Anforderungen Rechnung. Im Sekundarunterricht fehlen dagegen noch rechtliche Handhabungen.

## Differenzierung und Individualisierung

Für die Runde geht eine Lösung nur über Differenzieren und Individualisieren. Lehrer müssen auf die Probleme vorbereitet sein und die Möglichkeiten kennen, die sie haben, um mit der Heterogenität ihrer Klassen umzugehen. Damit reihen sich die Maßnahmen für Schüler in Schwierigkeiten nahtlos in die Stoßrichtung der ganzen Schulpolitik ein, denn bei differenzierendem Unterricht sind pädagogische Mannschaften gefragt, die Hand in Hand arbeiten.

Die Erfolgsquote im „Régime préparatoire modulaire“, aus der die Hälfte der Schüler im „Secondaire technique“ wieder Fuß fasst, die ebenfalls erfolgreichen „Classes jeunes adultes“ im ECG, „E-Bac“ aber besonders auch die für 2010 geplante „Ecole de la deuxième chance“ für Schüler von 16 bis 24 Jahren sowie ein ebenfalls geplanter zweiter Bildungsweg für ältere Mitbürger sind Initiativen, die Hoffnung geben, aber unweigerlich auch die Kostenfrage aufwerfen.

Marc Barthelmy: „Wenn nur ein kleiner Teil der Kinder durch noch so teure Maßnahmen später nicht zum Sozialfall wird, spart der Staat Geld.“

Wort, du 18 mai 2009